



## Reprise de mon poste apres un arret de travail

Par **Zaza 28**, le **04/02/2015** à **23:13**

Bonsoir,

Suite à un arret de travail d un moi et demi,j ai voulu reprendre mon poste en tant qu employee de maison,mon employeur a refusé mon retour car je n es pas passé la visite medicale de reprise.

Ils m ont dit ,vous êtes en congé !!!ont ils le droit de me mettre en congé de but en blanc comme ca ? Est ce que je serai rémunéré pendant les congés force par l employeur?

Merci beaucoup pour vos reponse

Par **P.M.**, le **05/02/2015** à **09:37**

Bonjour,

Il faudrait savoir si vous avez prévenu l'employeur de votre retour et que votre arrêt-maladie ne serait pas prolongé pour qu'il puisse organiser la visite de reprise...

J'ignore quelle est l'intention de l'employeur pour vous rémunérer cette période éventuellement sur vos congés payés mais il a 8 jours au maximum pour organiser la visite de reprise...